LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

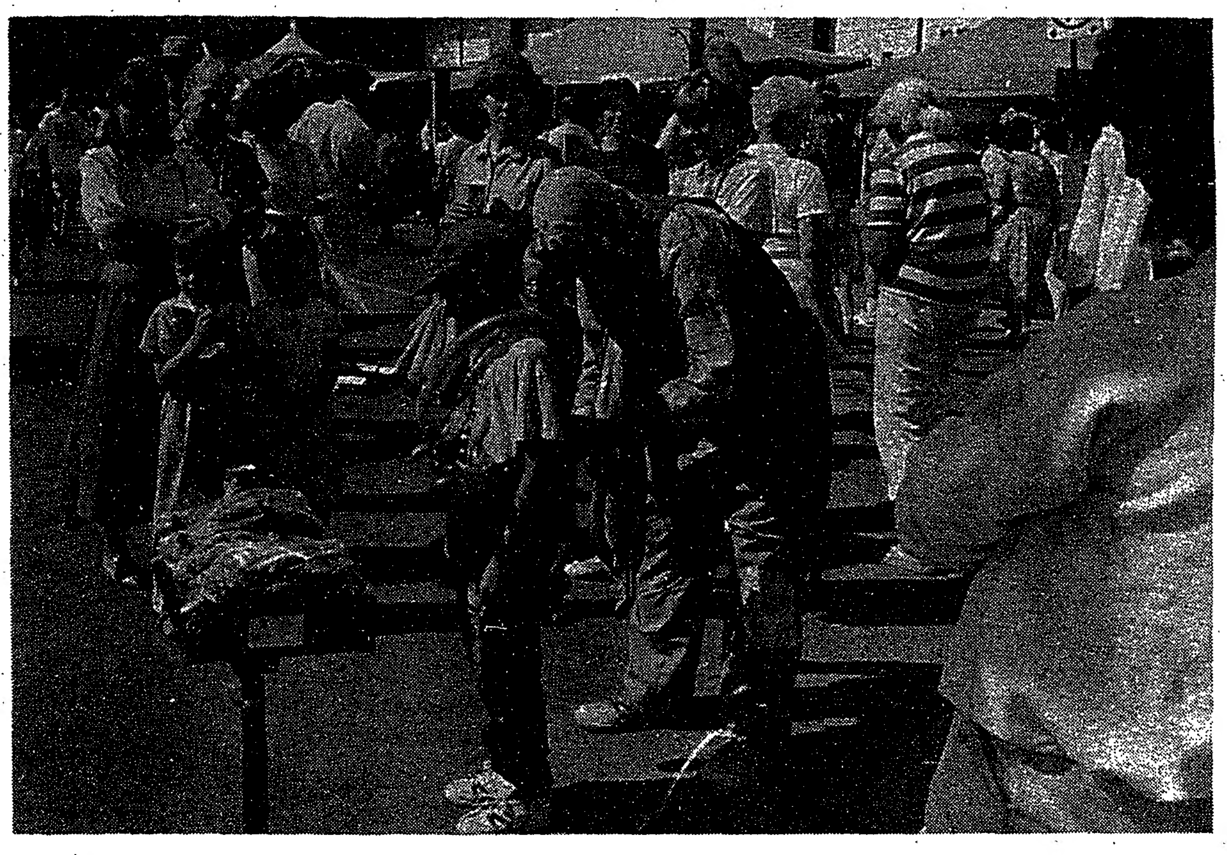
Vol. 25 n°35 **Edmonton, le vendredi 30 août 1991** **12 pages** **60¢**

➤ Volte-face des commissaires

Pas question d'ouvrir l'école Père Lacombe en septembre

... à lire en page 3

LE FRINGE, du théâtre et ...



(Photo Pierre Brault)

LE FRINGE est l'occasion pour les amuseurs publics de divertir les visiteurs, petits et grands. Chacun a son petit numéro original à présenter. Cette année, les musiciens y étaient en grand nombre.

• Dernière heure

Plamondon aura sa maternelle française dès septembre

par PIERRE BRAULT

PLAMONDON - Les francophones de la région de Plamondon ont eu la confirmation vendredi dernier le 23 août que la Commission scolaire Lac La Biche #51 a décidé d'ouvrir une maternelle française à Plamondon dès septembre.

M. Philippe Ménard, le président du Comité de parents est évidemment heureux de la tournure des événements. Il faut dire que les événements se sont précipités depuis que les parents et les commissaires ont eu leur première rencontre le 24 juin dernier.

Lors d'une deuxième rencontre qui a eu lieu le 15 juillet, les parents ont présenté une demande formelle pour l'obtention du programme de français langue première à Plamondon. Et vendredi dernier, la Commission scolaire donnait son accord à la demande.

Plamondon est probablement l'endroit en Alberta où les francophones ont eu le moins de difficulté à obtenir leur programme de français et où la Commission scolaire a pris le moins de temps à donner son approbation. De plus, il faut signaler que les commissaires l'ont fait de plein gré.

Nous avons aussi appris de source généralement bien informée, que l'idée de pouvoir offrir, à Plamondon, le programme de français langue première, de la maternelle à la 9e année, dès septembre 1992, faisait son chemin.

Ce sont donc dix petits bonhommes et bonnes femmes qui se rendront pour la première fois à la maternelle le [illegible] septembre au matin, en compagnie de maman et de papa. La maternelle sera située au centre culturel.

• Sécheresse

Le comté de Saint-Paul, zone sinistrée?

par PIERRE BRAULT

SAINT-PAUL - Pendant que les citadins apprécient la belle température et la chaleur de cet été, les agriculteurs et éleveurs du nod-est de la province et en particulier du comté de Saint-Paul lancent un appel à l'aide.

En effet, la semaine dernière, les autorités du comté ont envoyé une lettre au ministre de l'Agriculture, Ernie Isley, lui demandant de déclarer le comté «zone sinistrée».

Cette demande a été rendue nécessaire à cause des conditions d'extrême sécheresse qui sévit dans le nord-est et qui a sérieusement compromis la récolte et laissé les troupeaux sans endroit où paître.

Devant la gravité de la situation, pas moins de 1 100 agriculteurs et éleveurs de bestiaux se sont rencontré à Willingdon pour faire le point sur la situation et demander au ministre de prendre ses responsabilités.

On demande au ministre Isley de déclarer les régions de Minburn, Two Hills, St-Paul, Smoky Lake, Lamont, Athabasca, Thorhild, le district municipal de Bonnyville et le district 18 sud, «zones sinistrées».

Le maire du comté de Saint-Paul, M. Robert Bouchard, déclarait au St.Paul Journal, dans son édition du 20 août dernier:«Les gens sont très touchés par ce qui se passe ici présentement. Un bon nombre de producteurs de bovins sont dans une position très précaire.» Le Journal rapporte aussi un cas très dramatique, celui de la famille Déchaine demeurant près de Mallaig, qui a été dans l'obligation de vendre une centaine de vaches et veaux, ce qui représente le tier du troupeau des Déchaine. Selon Madame Sue Déchaine, ils ne pouvaient continuer à les nourrir pendant d eux autres mois et n'avaient d'autre choix que de les vendre. Même si elle reconnait qu'ils ont obtenu un bon prix, elle ajoute que, le fait de réduire le troupeau signifie une baisse éventuelle de revenu, ce qui aura un grand impact à l'automne. «Plus tard, au cours de l'automne, nous vendons habituellement 200 têtes de bétail; nous n'aurons pas cet argent. L'argent provenant de la vente servira à acheter le nécessaire pour nourrir le bétail durant l'hiver», ajoutait Madame Déchaine.

Selon Kirsty Piquette, agronome du district, les chiffres de l'Alberta Hail and Crop Insurance Corporation montrent une nette baisse dans le rendement de la récolte cette année. On y récolte entre 5 et 10 boisseaux à l'acre pour le canola, ce qui est loin de la moyenne habituelle de 23 boisseaux. C'est encore pire avec l'avoine. On parle de 5 et 10 boisseaux à l'acre alors que la moyenne est normalement de 55 à 60 boisseaux. On récolte environ 6 à 18 boisseaux d'orge à l'acre alors que la moyenne des années passées était d'environ 50. Ce qui n'est pas sans décourager le plus optimiste des agriculteurs. La famille Dechaine a ainsi dit adieu à 300 acres d'orge. Selon Madame Déchaine «ça ne valait même pas la peine d'entrer la combine dans le champ».

M. Bouchard a mentionné au Journal que, même si le comté avait fait cette demande au ministre de l'Agriculture, il n'a suggéré aucun chiffre spécifique en ce qui concerne l'aide que la province devrait fournir aux sinistrés. Selon M. Bouchard, c'est au gouvernement à présenter un plan d'aide aux fermiers de la région.

M. Piquette a par ailleurs mentionné que les fermiers de la région concertaient leurs efforts afin de faire connaître à Alberta Agriculture, l'étendue des dommages causés par la sécheresse. Plusieurs agriculteurs ont aussi communiqué avec M. Ken Moholitny, directeur administratif du «Central Program Support». Et il invite les autre agriculteurs à faire de même, s'ils veulent obtenir de l'aide d'urgence. Pour ce faire, vous n'avez qu'à composer le 645-6212 (sans frais) et dire à la standardiste que vous voulez parler à M. Moholitny. M. Piquette a aussi dit qu'il y avait un taux anormalement élevé de nitrate dans les zones les plus touchées par la sécheresse. Les tests ont montré un taux trois fois plus élevé que la limite permise. «Ce haut taux de nitrate peut causer de sérieux problèmes de santé pour les troupeaux», a rappelé M. Piquette.

➤ Propositions constitutionnelles

«Nous ne sommes pas à l'encan»

-Brian Mulroney

... à lire en page 2

• *Propositions constitutionnelles*

«Nous ne sommes pas à l'encan»

- Brian Mulroney

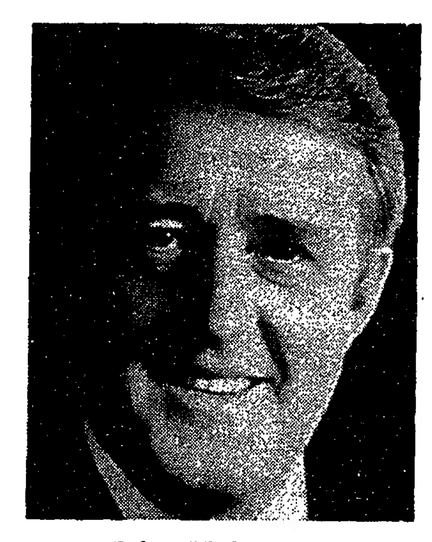
Par PIERRE BRAULT

EDMONTON - Brian Mulroney a dit au caucus québécois de son parti réuni à Rivière-du-Loup de ne pas s'attendre à ce qu'il remette tous les pouvoirs aux provinces. Le premier ministre a mis en garde ses troupes contre l'idée qu'il pourrait y avoir une vente de feu des pouvoirs fondamentaux du gouvernement fédéral dans le but d'obtenir un nouvel accord constitutionnel.

«Nous ne sommes pas à l'encan», mentionnait M. Mulroney. «Nous ne vendrons pas le Canada à l'encan et les pouvoirs fondamentaux qui sont nécessaires pour administrer une nation forte et efficace».

Cette mise en garde survient un mois avant que le fédéral annonce les nouvelles propositions constitutionnelles. On sait que le Parti libéral provincial, qui est au pouvoir au Québec, veut qu'Ottawa se retire de 22 champs de juridiction, maintenant partagés ou détenus exclusivement par le fédéral.

M. Mulroney s'en est pris aux éléments séparatistes du Québec, rappelant que les «apôtres de la division» qui voudraient se servir de l'excuse qu'il faut protéger la culture française pour briser le Canada, seront jugés très sévèrement par l'histoire.



Brian Mulroney

Il a accusé les séparatistes de tenter de convaincre les Québécois que «la Confédération a été comme une sorte de complot pour nous dominer et nous assimiler. Ils auront la preuve du contraire très bientôt», ajoutait-il.

Il a critiquer ceux qui veulent s'envelopper dans le drapeau québécois et qui croient que la province s'en tirera honorablement, sans égratignure, si elle se sépare.

«Moi, pas plus que vous, n'avons besoin de leçons de patriotisme de la part de ceux qui voudraient nous faire accroire que du jour au lendemain nous pouvons changer le cours de 125 ans d'histoire sans qu'il n'y ait de conséquences».

S'ils s'en est pris aux séparatistes, il a aussi tenté de rassurer les 55 députés conservateurs du Québec qui sont restés dans les rangs malgré la pauvre performance du Parti dans les sondages.

Il leur a dit:»Vous êtes demeuré loyaux envers vos électeurs, loyaux envers votre parti, son programme de relance économique et la reconstruction de l'unité nationale. Mais par dessus tout, vous êtes demeurés loyaux aux aspirations des Québécois, de leur histoire et de leurs intérêts».

M. Mulroney soutient que la meilleure protection de la langue et de la culture française en Amérique du Nord tient à la participation d'un Québec fort à l'intérieur d'institutions politiques canadiennes. Reste à savoir si le premier ministre du Canada réussira à convaincre les Québécois que c'est la réalité des choses? Les nouvelles propositions constitutionnelles qu'il s'apprête à présenter au Québec en seront-elles la preuve?

• *Nouvel élu*

Mrg Gervais devient président de la CEC

APF - Mgr Marcel Gervais d'Ottawa est le nouveau président de la Conférence des évêques catholiques du Canada.

Il succède à l'évêque de Valleyfield, Mgr Robert Lebel, qui était en poste depuis octobre 1989.

Né au Manitoba et âgé de 59 ans, Mgr Gervais est archevêque d'Ottawa depuis 1989 seulement. Il a été successivement évêque auxilliaire à London en Ontario entre 1980 et 1985 et évêque auxilliaire de Sault Sainte-Marie de 1985 à 1989.



Mgr Marcel Gervais

Fait à signaler, le président de la CECC est élu pour un mandat de deux ans selon le principe de l'alternance entre un francophone et un anglophone. Or, le prédécesseur de Mgr Gervais était aussi un francophone.

Pour sa part, l'évêque de Rouyn-Noranda, Mgr Jean-Guy Hamelin, a été élu vice-président de la CECC. Le poste était occupé ces deux dernières années par Mgr Thomas Fulton de St.-Catherines en Ontario.

Agé de 66 ans, Mgr Hamelin est l'évêque de Rouyn-Noranda depuis 1974. Il a assumé les fonctions de secrétaire général de l'Assemblée des évêques du Québec de 1968 à 1973. Il est présentement membre du Conseil national de l'Organisation catholique pour le développement et la paix.

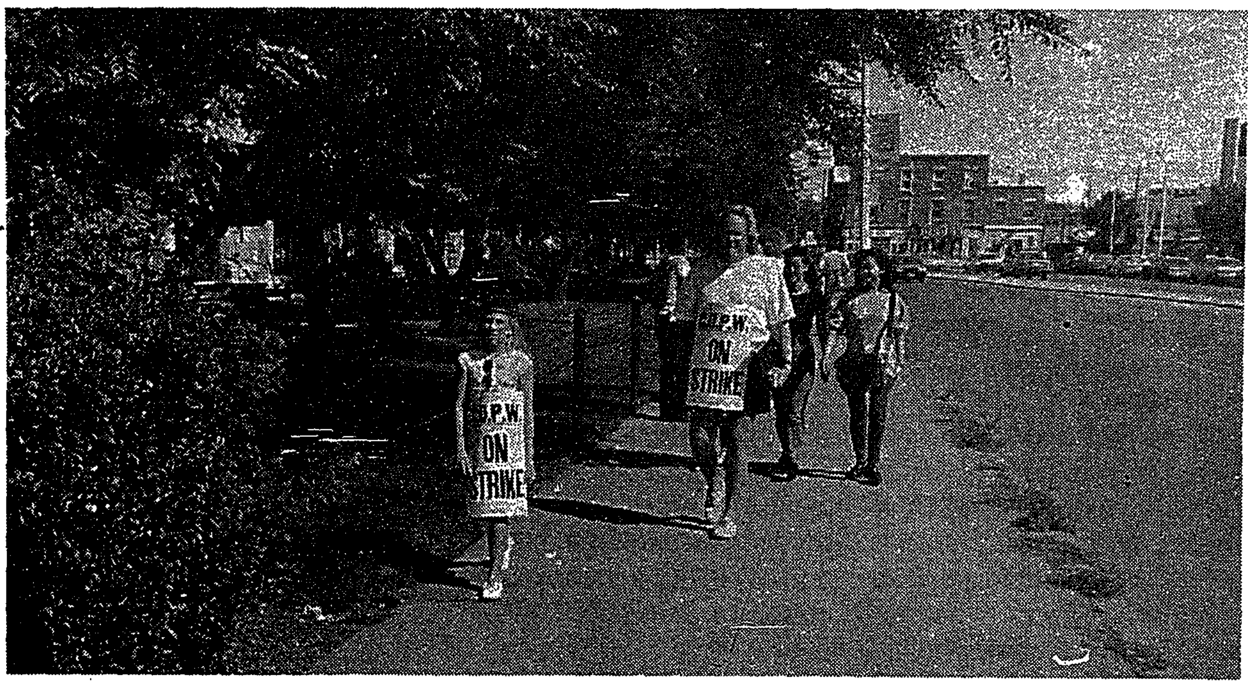
• *Grève des postes*

La guerre des nerfs continue...

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - Les 45 000 membres du Syndicat canadien des travailleurs postaux sont en grève depuis vendredi soir dernier et les piquets de grève ont été élevés dès 22h à Edmonton, au bureau principal dans le centre-ville, au dépôt des colis dans l'ouest de la ville et à une station postale.

Il s'agit présentement d'une grève rotative qui perturbe les opérations de Postes Canada dans différentes parties du pays. Selon un représentant syndical, on s'attend à ce que les dirigeants de Postes Canada utilisent d'autres points de cueillette comme St-Albert et Camrose. Cela veut évidemment dire que des piqueteurs seront assignés à ces endroits pour contrer le travail de la Société canadienne des postes.



(Photo Pierre Brault)

Par un beau dimanche après-midi, une centaine de grévistes faisaient les cent pas devant l'édifice principal de la Société canadienne des postes au centre-ville d'Edmonton.

Déjà, les quelques incidents survenus depuis vendredi soir, surtout dans la région de Toronto, laissent entrevoir une grève dure. Le société a promis au public de donner un bon service durant l'arrêt de travail, mais les dirigeants de Postes Canada reconnaissent qu'ils ne peuvent remplacer 45 000 travailleurs et donner le même service. C'est évident qu'un tel arrêt de travail a un impact majeur sur les opérations. Il n'en reste pas moins qu'ils veulent assurer la libre circulation des millions de tonnes de courrier que doit traiter l'énorme machine postale chaque jour.

Du côté syndical, le porte-parole et principal négociateur, M. Jean-Claude Parrot, a déclaré dimanche après-midi, que l'on s'en tiendrait pour l'instant à des grèves rotatives. On veut ainsi mettre de la pression sur l'employeur en ce qui concerne les salaires. On considère aussi qu'il y a des négociations en cours et que l'on enregistre un certain progrès.

Il n'en reste pas moins que certains employés sont inquiets. La grève sera-t-elle longue? Si oui, certains grévistes pourraient avoir la vie dure au cours des prochaines semaines. Certains se demandent s'ils pourront faire leur paiement hypothécaire de septembre? D'autres pensent déjà qu'ils devront faire appel à la banque de nourriture (food bank) pour nourrir leur famille. Le dernier arrêt de travail qui remonte à 1987 avait duré une quinzaine de jours, ce qui en avait fait réfléchir plusieurs.

Avec la fusion des deux syndicats, celui des postiers et celui des travailleurs postaux, le portrait n'est plus le même. On parle maintenant de 45 000 postiers qui sont en grève.

Ce sont les compagnies privées de messageries qui bénéficieront le plus de cette situation. Déjà les affaires ont augmenté depuis jeudi dernier et certaines compagnies font appel à des surnuméraires pour répondre à la demande toujours grandissante.

Les plus affectées par cet arrêt de travail, ce sont les petites et moyennes entreprises comme LE FRANCO, qui dépendent presqu'exclusivement de la poste pour faire leurs affaires et qui n'ont pas les moyens de s'offrir les services de messageries.

LE FRANCO, dont la distribution à ses 4 500 abonnés est assurée par la Société canadienne des postes, est pris dans la souricière. Étant un journal qui a des abonnés dispersés à travers la province et ailleurs au pays, il n'a pas d'autres moyens efficaces pour assurer sa distribution. La direction du journal souhaite donc que la grève soit de courte durée, car dans la conjoncture économique actuelle, le journal ne peut se permettre de perdre le peu d'annonces publicitaires qu'il reçoit durant la saison estivale. Avec les arrêts de travail périodiques, les grèves rotatives, le courrier devrait circuler mais, il est évident que le livraison sera beaucoup plus lente qu'à l'accoutumée.

• Volte-face des commissaires

Pas question d'ouvrir l'école Père Lacombe en septembre

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - Ce n'est pas quatre écoles que les francophones d'Edmonton auront à leur disposition en septembre, mais bien trois. L'enthousiasme du mois d'avril des commissaires de la Commission scolaire catholique a fait place à une volte-face en juin dernier en ce qui concerne l'ouverture de l'école Père Lacombe dans le nord-est de la ville.

En effet, les commissaires de la Commission scolaire catholique d'Edmonton sont revenus sur la décision unanime qu'ils avaient votée en avril dernier, décrétant qu'il y aurait une école dans le nord-est de la ville, l'école Père Lacombe et une autre, St.Joan (Sainte-Jeanne d'Arc), pour décongestionner l'école Maurice-Lavallée.

Le Comité pour une école française dans le nord-est devra donc continuer la lutte pour qu'effectivement cette école ouvre ses portes en septembre 1992.

Dans une lettre envoyée aux parents, le 13 juin dernier, le surintendant de secteur, M. Lucien R. Duigou, fait part de la décision de la Commission scolaire de ne pas ouvrir l'école Père Lacombe à cause de l'insuffisance d'étudiants inscrits. Selon la lettre, au 10 juin 1991, il n'y avait que 68 inscriptions de la maternelle à la 4e année, alors qu'en avril, le Comité de parents soutenait que 59 étudiants fréquenteraient l'école si on y acceptait les élèves de la maternelle à la 3e année et 81 étudiants si on y acceptait les élèves de la maternelle à la 4e année.

En plus du manque d'inscriptions, M. Duigou mentionne qu'à cause de cette situation, «nous ne pouvons évidemment pas justifier l'enveloppe budgétaire que nous aurions dû dépenser en regard d'un si petit nombre d'inscriptions». Il ajoute que les inscriptions de la maternelle et de la 1ère année «ne nous laisse aucun doute quant à la viabilité de l'école sur une base à long terme». Devant une telle affirmation, on peut se demander alors, pourquoi ne pas avoir ouvert l'école dès septembre?

Dans l'édition du 19 avril dernier, nous mentionnions à la une du journal que le surintendant , le Dr John Brosseau s'était montré réticent à l'idée d'établir cette école. Il a rappelé à ce moment aux commissaires qu'ils auraient bientôt à faire face à la mise en place de la gestion scolaire par les francophones. De plus, selon lui, l'établissement de cette école comportait un risque, «mais parfois, il faut prendre des risques», avait-il ajouté. Au cours de cette même réunion, les commissaires ont fait fi des réticences de M. Brosseau et ont voté à l'unanimité pour l'établissement des deux écoles françaises. Mais le risque, entre avril et juin, est-il devenu trop grand? A-t-on préféré attendre de voir ce que le ministère de l'Éducation ferait dans le dossier de la gestion scolaire?

Selon M. Duigou, «nous avions prévu de concert avec le comité des parents du nord-est que nous aurions au moins un minimum de 80 inscriptions». Ce chiffre «magique» n'a pas été atteint. Et pourtant, dans la province, il y a de nombreuses écoles qui ont beaucoup moins d'étudiants et on trouve les budgets pour les soutenir. Les parents de Medley ont d'ailleurs fourni des chiffres précis sur cette situation lors de leur présentation devant la Cour fédérale.

Ceux qui croyaient qu'obtenir une école française serait chose plus facile, après avoir vu le ministre Jim Dinning intervenir dans le dossier des écoles à Legal et St-Paul, seront déçu.

On sait qu'un groupe de parents francophones d'Edmonton travaillent aussi pour obtenir une école française publique, pendant qu'à Lethbridge, Red Deer et Plamondon les négociations continuent auprès des autorités scolaires locales. De plus, nous avons appris de source généralement bien informée, qu'il est question qu'un comité de parents nouvellement formé fasse la demande formelle d'une école française pour le quartier MillWoods dans le sud-est de la ville d'Edmonton.

Les étudiants de la maternelle à la 6e année, qui demeurent à l'ouest de la 97e Rue, devront fréquenter l'école Notre-Dame, tandis que ceux de la maternelle à la 3e année, demeurant à l'est de la 97e, Rue iront à l'école Ste-Jeanne d'Arc. Pour ce qui est des étudiants francophones fréquentant la 7e à la 12e année, ils iront à l'école Maurice-Lavallée. Ce qui veut dire, qu'encore cette annnée, de nombreux étudiants devront parcourir la ville, en autobus, pendant des heures, pour fréquenter l'école.

• Environnement

Marche des autochtones pour la fierté



(Photo Pierre Brault)

Ces jeunes autochtones sont fiers de courir dans le cadre de «Sacred Run». Malgré la pluie diluvienne qui s'est abattue sur St-Albert, mardi dernier, le 20 août, la caravane avançait allègrement vers Edmonton, sur St. Albert Trail.

par PIERRE BRAULT

SAINT-ALBERT - Ce que les autochtones appellent officiellement «The Sacred Run» a permis à 59 jeunes participants de couvrir pas moins de 35 000 km en Europe, au Japon et aux États-Unis, où le tout a débuté en 1978.

Au cours de cette marche internationale, les participants portent à tour de rôle un symbole sacré spécial que les autochtones appellent «The Staff». C'est une sorte de longue canne qui ressemble à celle des bergers de l'Évangile.

C'est un honneur et une fierté pour un jeune autochtone que de pouvoir courir avec cette canne en main. Mais la marche n'a pas pour seul but de développer la fierté chez les jeunes autochtones, mais aussi chez le public en général.

Cette idée a germé dans la tête de vieux chefs indiens à Vancouver en 1977. L'idée de la marche était d'encourager le monde entier à être fier de lui-même et de l'environnement.

Selon Kathy Shirt, une organisatrice locale de la réserve de Saddle Lake située à 110 km au nord-est d'Edmonton, «c'est une marche religieuse et elle comporte un message», dit-elle. «Nous voulons que le monde entier réalise l'importance de prendre de sérieux moyens pour protéger la Terre. Comme les autochtones sont les protecteurs de la terre, ils doivent sa faire un devoir de passer le message».

À chaque endroit qu'ils visitent sur leur passage, les marcheurs incitent les gens à protéger l'environnement. C'est dans les communautés autochtones qu'Ils reçoivent le meilleur accueil, car ces dernières comprennent l'esprit et les buts qui animent cette activité internationale. Il ne faut pas oublier qu'il y a un lien très étroit, pour les autochtones, entre la protection de l'environnement et leur bien-être. Pour Kathy Shirt, «quand vous polluez votre environnement, vous polluez non seulement la Terre mais aussi votre propre corps. La marche sacrée va rappeler au monde entier qu'on doit garder son corps propre et éviter l'alcool et la drogue».

Ces fiers marcheurs ont commencé la marche canadienne à Vancouver le 6 août dernier et entraient à Saint-Albert mardi dernier le 20 août sous une pluie battante. Ils continuent leur marche qui devrait se terminer à Kahnawake, près de Montréal, le 27 septembre prochain.

• Sursis

La CCB accordera des permis de livraison différés

WINNIPEG - La Commission canadienne du blé vient d'annoncer que les producteurs qui n'avaient pas pu remplir les contingents de blé et d'orge en vigueur au 31 juillet pouvaient déposer une demande de permis de livraison différé. Ce cas est prévu dans la Loi sur la Commission canadienne du blé. Après avoir évalué l'état des livraisons au 31 juillet 1991, la Commission a pris la décision de poursuivre dans ce sens.

Afin d'accélérer la livraison, la Commission va permettre à ces producteurs de livrer et de stocker le grain produit en 1991, ou au cours des années précédentes, en vertu des contingents non remplis jusqu'au 16 août 1991. Une demande de permis différé doit alors être faite. Une fois que la Commission aura approuvé le permis, le règlement au comptant sur la base des acomptes à la livraison de 1990-1991 sera fait.

La Commission n'accordera des permis de livraison différés que si elle est convaincue que les livraisons n'ont pas pu être faites avant le 31 juillet inclus.

• S.O.S.

Le comité consultatif demande une aide immédiate au producteur

WINNIPEG - Le Comité consultatif de la Commission canadienne interjette le gouvernement fédéral et les principaux volets de l'industrie céréalière et leur demande de venir en aide aux producteurs qui se trouvent pris dans un étau financier.

Lors de la réunion du 7 août 1991, le Comité a présenté un programme en trois points au gouvernement fédéral. Premièrement, le Comité recommande que les dispositions relatives au programme d'améliorations de la marge d'autofinancement soit rendu permanent. Ce programme fournit actuellement 50 000 $ sans intérêt sur le grain stocké à la ferme. Deuxièmement, le Comité recommande que les compagnies ferroviaires n'augmentent pas leurs tarifs au-delà de ce qui se faisait en 1990-1991. Troisièmement, le Comité recommande que le gouvernement fédéral autorise immédiatement un versement compensatoire spécial sur une base équitable pour la campagne 1990-1991.

Dans une autre recommandation adressée à l'Association des silos à grains de l'Ouest, le Comité en appelle aux compagnies de grains de redéposer leurs tarifs et de les ramener aux niveaux de ceux de 1990-1991.

• Pour la famille Bergeron

On fête un 50e, un 25e et un mariage



(Photo Pauline G. Laplante)

Lucille et Léopold Bergeron entourés de leur grande famille.

par PAULINE GRENIER-LAPLANTE

ST-ISIDORE - Le 27 juillet dernier, à St-Isidore, on fêtait le cinquantième anniversaire de mariage de Léopold et Lucille (Grenier) Bergeron. Leur onze enfants, Ghislain (Edmonton), Brigitte (Falher), Lévis (Prince George), Gérald (Prince George), Bernard (Edmonton), Laval, Serge, Jean, Roger (tous de Saint-Isidore), Elianne (Saint-Albert), Rachelle (Saint-Isidore) ainsi que leurs conjoints et leur trente-deux petits-enfants étaient tous présents. De plus leurs frères et soeurs de Saint-Prime au Lac St-Jean d'où les jubilaires sont originaires, et ceux d'ailleurs au Québec, se sont tous rendus à Saint-Isidore pour la fête avec leurs conjoints, sauf deux d'entre eux. Il y avait également des cousins de l'Ontario et des neveux et nièces de la province de Québec.

La messe a été célébrée par l'abbé Luc Grenier de Chicoutimi, frère de la jubilaire et concélébrée par les Révérends Pères Robert Lesmerises, curé de St-Isidore et René Bélanger, Père Provincial des Oblats et ami de la famille. Pendant la messe, les jubilaires renouvellèrent leurs promesses de mariage et Rachelle, leur fille cadette, s'unissait en mariage à Gilbert Bérubé. On soulignait également le vingt-cinquième anniversaire de mariage de Ghislain et de son épouse Fernande.

La soirée eut lieu au Centre Culturel de Saint-Isidore, qui débuta par un souper-buffet, et fut suivi d'un diaporama décrivant la vie des jubilaires depuis leur mariage en 1941. On y voyait leur déménagement par train à Saint-Isidore en 1954 avec sept enfants âgés de deux à douze ans et leur vie à Saint-Isidore depuis ce temps. Pendant le diaporama, des enfants et petits-enfants des jubilaires ainsi que des amis de Saint-Isidore ont mimé cette histoire, ce qui était fort amusant. Ceci fut suivi par la danse dont la musique était assurée par Ghislain Bergeron avec ses chansons toujours appropriées, accompagné de son fils Mario au synthétiseur.

La fête continua le dimanche matin avec un brunch après la messe pour la famille des jubilaires, les frères et soeurs des jubilaires ainsi que tous leurs neveux et nièces avec leurs enfants. Cette belle fête se continua ainsi pendant toute la journée et un souper fut servi pour toute la parenté encore et des amis de Saint-Isidore et des alentours.

Pour les visiteurs venus de l'Est, ce fut l'occasion de revoir leurs frères et soeurs et leurs amis de Saint-Isidore et de connaître davantage leurs neveux et nièces de l'Ouest et vice-versa. Pour tout le monde, ce fut l'occasion de se rencontrer dans une atmosphère de fête et de détente. Comme le disait Brigitte avec un coeur plein de reconnaissance dans l'adresse dédiée à ses parents, son père leur disait toujours «s'il y a quelque chose d'organisé, on se doit d'y aller, sinon ce ne sera pas un succès». C'est ce que tout le monde a fait et c'est ainsi que 230 personnes sont venues fêter le cinquantième anniversaire de mariage de Monsieur et Madame Bergeron. Ce fut une fête extraordinaire pour une famille exceptionnelle.



(Photo Pauline G. Laplante)

Lucille et Léopold Bergeron après la célébration de la messe.

• Traduction littéraire

Une trentaine de bourses pour un séjour en France

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - Si vous êtes un traducteur ou une traductrice littéraire confirmé d'ouvrages français, ce communiqué de l'attaché culturel, M. Jean-François Roederer, du Consulat général de France à Edmonton, vous intéressera au plus haut point.

En effet, une trentaine de bourses sont attribuées chaque année par la Direction du livre et de la lecture à des traducteurs littéraires confirmés d'ouvrages français.

Elles sont accordées par le Ministère de la culture, de la communication et des grands travaux pour un séjour en France de 2 à 4 mois pour un montant mensuel d'environ 9 000 Francs ($ 1750, cdn).

Pour poser sa candidature, il faut que chaque personne fournisse le détail du projet de traduction qu'elle souhaite mettre en oeuvre pendant son séjour en France et indiquer également si un contrat a déjà été signé pour effectuer le travail.

Un formulaire de candidature est disponible auprès des services culturels du Consulat général de France à Edmonton. Il doit être présenté et appuyé d'un exemplaire d'ouvrage déjà traduit et d'un avis émanant de l'Ambassade de France à Ottawa chargée de transmettre le dossier.

«Il faut faire vite, pour les traducteurs et traductrices intéressés, car la date limite de réception des dossiers à Edmonton est le 10 octobre prochain», nous mentionnait M. Roederer. La prochaine commission d'attribution de ces bourses se réunira en décembre prochain. Pour de plus amples renseignements concernant ce concours, il suffit de contacter le Consulat général de France à Edmonton au (403) 425-0665.

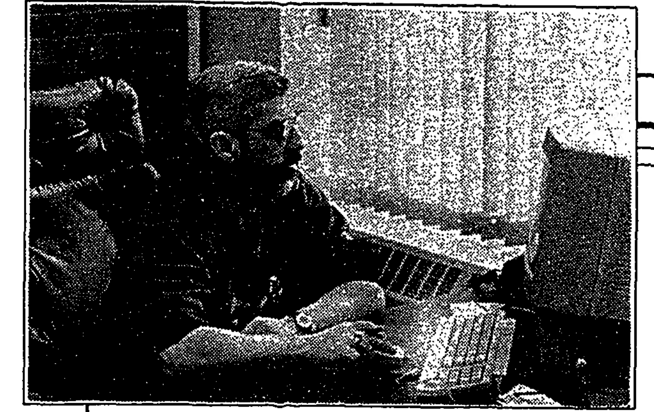
À SURVEILLER DANS LA PROCHAINE ÉDITION

Nomination de la Personnalité du mois d'août et présentation de notre nouvelle journaliste

ÉPHÉMÉRIDES

Septembre

1	2	3	4	5	6	7
1954 Les Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge acceptent d'enseigner à l'école Notre-Dame-de-Lourdes, à Jasper Place	1919 Ouverture du nouveau pensionnat des SASV à Battleford, Sask.	1853 Première rencontre des fondatrices des Soeurs de l'Assomption, à St-Grégoire, Québec	1842 Naissance de Hedwidge Buisson (Mère St-Joseph), principale fondatrice des SASV	1941 Les SASV arrivent à la nouvelle paroisse de Mallaig, Alberta	1953 Célébrations du Centenaire de la fondation des Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge	1898 Première visite dans l'Ouest canadien de Mère St-Joseph, une des fondatrices des SASV



EDITORIAL

par Pierre Brault

La rentrée scolaire 1991

Le 3 septembre prochain, c'est la rentrée scolaire pour les étudiants canadiens. Pour certains, les vacances ont été trop courtes, pour d'autres, il est temps que l'école recommence. Il en est de même pour les parents.

Pour la communauté francophone de l'Alberta, le dossier de l'Éducation demeure une priorité. Un système scolaire autonome, répondant aux besoins spécifiques, voilà l'ultime but de toute cette incessante lutte. L'école homogène française est le seul et unique moyen de freiner la progression de l'assimilation.

On a besoin d'un centre scolaire communautaire à Calgary, d'une école publique française à Edmonton, d'une autre école dans le nord-est de la ville et dans le quartier Mill Woods. Il faut aussi un programme de français langue première pour la région d'Edson/Hinton; une école française pour la région de Red Deer et pour les francophones de Lethbridge. Comme vous le voyez ce ne sont pas les besoins qui manquent.

Ce qui manque, c'est la volonté politique du gouvernement provincial de doter sa communauté d'expression française d'outils lui permettant de se développer et de s'épanouir de façon indépendante. Le ministre de l'Éducation vous dira que le gouvernement de l'Alberta traite bien la communauté d'expression française, car il lui ouvre des écoles comme jamais auparavant. Soit. Mais durant encore combien de décennies, cette même communauté devra-t-elle se battre pour obtenir la gestion de ses écoles?

Qu'attend le ministre Dinning pour tenir compte des recommandations du «Working group on French language Education» et passer à l'action? Il se traîne les pieds...Il manque de courage...Il manque de vision... Et il veut devenir le leader du Parti conservateur de l'Alberta?

Le gouvernement Getty veut-il utiliser les francophones de l'Alberta comme monnaie de négociation lors de la prochaine ronde de négociations constitutionnelles? Personne n'ose y croire, ce serait invraisemblable. Comprendront-ils enfin, un jour?

Parmi les premiers ministres provinciaux, Don Getty est le seul qui pourrait, en accordant la gestion scolaire aux francophones de sa province, démontrer à tout le Canada, qu'effectivement, les provinces anglophones veulent sincèrement accueillir le Québec au sein de la grande famille canadienne. A-t-il la colonne vertébrale assez solide pour le faire? Est-il plus courageux que son ministre de l'Éducation? Est-il un vrai politicien? Est-il capable d'un tel geste politique? La communauté d'expression française du Canada attend encore ce geste de générosité.

UNE MATERNELLE À PLAMONDON

La joie est à son comble à Plamondon où une dizaine d'enfants pourront fréquenter la première maternelle française de la région dès septembre. Il faut féliciter le Comité de parents pour son magnifique travail de démarchage et pour avoir convaincu, en si peu de temps, les commissaires de la Commission scolaire #51.

Il faut aussi féliciter ces mêmes commissaires pour avoir fait diligence dans le dossier et avoir pris la décision qui s'imposait. Ils ont pris leurs responsabilités et ont démontré un grand respect pour la communauté d'expression française de Plamondon. On peut les citer en exemple aux autres commissaires qui hésitent et attendent que le ministre de l'Éducation intervienne pour agir.

COURRIER DES LECTEURS

N.D.L.R. - Voici une lettre à l'éditeur parue dans Le Devoir du jeudi 1er août dernier, en page 11, dans laquelle un groupe d'Ontariens s'adressent aux Québécois.

D'Ontariens à Québécois

NOTRE LETTRE a deux buts: premièrement de vous laisser savoir que nous ne nous en fichons pas; deuxièmement de vous demander de réfléchir un peu, avant de prendre la décision de vous séparer du Canada.

Un des messages émanant de la Commission Spicer révèle que les Canadiens anglais s'en fichent éperdument...C'est faux.

Nous ne pouvons évidemement pas parler au nom de tous, par contre vous seriez surpris en grattant la couche de vernis de ce rapport de découvrir qu'en fait, nous ne nous en fichons pas.

Ne sommes-nous pas aujourd'hui comme un couple de collégiens qui annonceraient, devant tous leurs camarades, que leur idylle est terminée; les deux jeunes gens ne voudraient jamais faire transparaître la détresse réciproque engendrée par cette rupture.

La fierté est une chose difficile à vivre...n'est-ce pas? Cela peut mener aux plus grands succès ou aux plus désastreuses défaites.

Que faire aujourd'hui pour notre couple en discorde? Après ces différents combats de chiens et chats qui n'impressionnent ni nos voisins, ni nos enfants.

Nous avons deux choix. Nous quitter. Nous rabibocher en soignant nos plaies.

La première solution nous onligerait, pulbiquement, à crier haut et fort, que c'était l'unique et la bonne solution...que ce mariage était une folie...etc...etc...mais au plus profond de notre être, nous aurions à assumer notre mensonge officiel.

Nous avons pourtant rêvé ensemble d'une nation bllingue, allant de l'Atlantique au Pacifique, d'une nation que le monde entier aurait admirée dans son harmonieuse réussite, brisant les concepts du 18e S basés sur une religion, une langue et une culture.

Sûrement l'exemple de l'Europe de 92 devrait nous donner nature à réfléchir.

Comment trouver la bonne solution? Déposons les armes, nous savons que le divorce est possible, mais n'engageons pas la balle dans le canon pour souhaiter obtenir des résultats. Vous avez sans cela déjà toute notre attention.

Élevons le débat, construisons un mariage de raison, après tout, il y a sans doute plus de «French Immersion» à Calgary aujourd'hui qu'il y a vingt ans dans tout le pays.

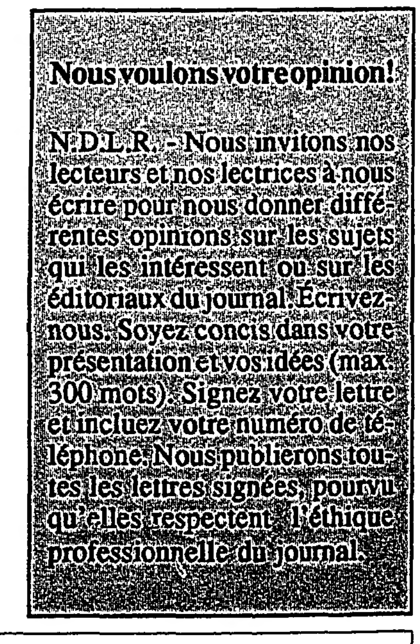
Trop tard? Trop peu? Peut-être, par contre, un phénomène progressif est engagé.

Arrêtons la dispute, car aucun des partis ne gagnera à vouloir prouver, sans évidence. On ne peut atteindre l'idéal rapidement et facilement. Par contre, on peut surmonter des situations difficiles. Les os brisés se ressoudent et ils deviennent plus solides qu'auparavant.

Pour y arriver, nous devons donner le meilleur de nous-mêmes. La formule du succès passera par là. Reconnaître nos contributions au problème, être prêts à faire des compromis et, finalement, arriver à créer ce quelque chose d'unique et d'exceptionnel. Après 124 ans, nous pensons que ça vaut la peine d'essayer.

Merci de votre attention.

Greig Clark, Bruce Croxon, Richard Fitzsimmons, Ian Clark, Jane Sorensen, Nancy Clark, Tarah Clark, Cameron Clark.
Toronto, 8 juillet 1991.



LE FRANCO

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Correspondant national: Yves Lusignan
Graphiste: Marc Vaillancourt

APF
OPSCOM

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de GAZETTE PRESS LTD. à St-Albert, Alberta.

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 19,26 $ - Étranger: 34,24 $
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881
Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnée au journal en payant leur cotisation à l'ACFC.

NOTE DE LA DIRECTION

En raison de circonstances indépendantes de notre volonté, un certain nombre d'erreurs se sont glissées dans les propros rapportés par Silvie Montier dans l'édition du 9 août 1991. Nous nous excusons auprès des personnes en cause.

OFFRES D'EMPLOIS

Si vous le savez, vous l'avez lu dans Le Franco

COURS AQUATIQUES OFFERTS EN FRANÇAIS



cet automne au YWCA

LEÇONS DE NATATION
NIVEAUX CROIX-ROUGE
(Pour enfants de 6 ans et plus)
Dates: **le samedi du 7 sept. au 26 oct. ou du 2 nov. au 21 déc.**
Frais: **$22 ($20 pour les membres)**
Jaune/Orange
Heure: de 13h à 13h30
Rouge/Maron
Heure: de 10h à 10h45
Bleu/Vert/Sauvetage III
Heure: de 9h à 10h

AQUAROBIQUE
Dates: **le jeudi du 5 sept. au 24 oct. ou du 31 oct. au 19 déc.**
Frais: **$29 ($27 pour les membres)**
Heure: de 19h à 20h

ACTIVITÉS PRÉSCOLAIRES
Dates: **le jeudi du 5 sept. au 24 oct. ou du 31 oct. au 19 déc.**
Frais: **$22 ($20 pour les membres)**

AQUABÉBÉS
(pour enfants de 6 mois à 2 ans)
Heure: de 17h30 à 18h

VAIRONS
(pour les enfants de 2 et 3 ans)
Heure: de 18h à 18h30

GUPPIES
(pour les enfants de 3 et 4 ans)
Heure: de 18h30 à 19h

QUEUES DE POISSONS
(pour les enfants de 4 et 5 ans)
Heure: de 19h à 19h30

Pour plus d'information, contacter
The YMCA of Edmonton
10305 - 100e Avenue
Edmonton, AB
Tél.: 423-9922



Chef, Centre de données CDAO

Travaux publics Canada
Edmonton (Alberta)
40 083 $ - 48 769 $

Travaux publics Canada offre une vaste gamme de services d'architecture et d'ingénierie pour la conception et la construction d'établissements fédéraux et la gestion de projets dans ce domaine.

Dans ces fonctions, vous gérerez le centre des ressources CDAO et fournirez des conseils et de l'aide de nature technique en ce qui concerne l'exploitation et l'utilisation du système CDAO régional. Vous serez, en outre, chargé(e) de la conception et de la production des dessins contractuels, de l'administration et du respect des normes de la base de données graphiques, ainsi que du développement, de l'amélioration, de la commercialisation et de la coordination de CDAO. La prestation de services d'amélioration des logiciels au personnel professionnel et technique comptera aussi parmi vos tâches.

Ce poste exige une formation postsecondaire en techniques d'architecture et l'agrégation comme technologue en génie de l'architecture. Vous devez aussi posséder une expertise éprouvée en gestion d'une unité de conception architecturale ou de production de documents contractuels, utilisant la technologie CDAO et un système UNIX. De solides antécédents en application des techniques scientifiques actuelles aux détails de la construction sont également nécessaires.

Acheminez votre curriculum vitae d'ici le **9 septembre 1991**, en indiquant le numéro de référence ***63-1359-1(W8F)***, à **Judy Sayler, Commission de la fonction publique du Canada, 9700, avenue Jasper, bureau 830, Edmonton (Alberta) T5J 4G3. Tél. : (403) 495-3144.**

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

Les renseignements personnels sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils seront conservés dans le fichier de renseignements personnels CFP/P-PU-040.

This information is available in English.

Canada

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

La Société éducative de l'Alberta

8711 - 82e Avenue,
Edmonton, Alberta, T6C 0Y9,
téléphone: 468-6983
télécopieur: 468-1599

recherche **10 PERSONNES** pour une formation **«D'AIDES COMPTABLES BILINGUES»**

Une durée de 36 semaines
12 semaines de cours et
24 semaines de stage
dans une entreprise ou association

allocation de formation: 7, 50 $/h

Les critères d'admission sont:
* avoir plus de 18 ans
* avoir complété sa 12e année ou l'équivalent
* être à l'aise dans la langue française et anglaise
* avoir un intérêt dans la comptabilité

Veuillez contacter **MME SUZANNE GAGNÉ au 468-6983**

Date limite pour l'inscription: le 4 septembre 1991

Le début du programme est prévu pour le 9 septembre 1991, sujet à l'approbation finale par le Centre d'Emploi et Immigration Canada.

SOCIÉTÉ GÉNÉALOGIQUE DES FRANCO-ALBERTAINS

est à la recherche d'un(e)
SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE/RECHERCHISTE
à mi-temps

Exigences:
- connaissance du français et de l'anglais écrit et parlé
- bonne connaissance du traitement de texte
- dactylographier correctement
- capacité de planifier et d'organiser le travail de bureau
- aptitudes pour la communication verbale et les relations humaines
- exécution de toutes autres tâches reliées au travail de recherchiste

Salaire: selon les compétences

Durée de l'emploi: du 16 septembre 1991 au 31 janvier 1992

Faire parvenir votre curriculum vitae avant **le 3 septembre 1991** à:

Mme Yvonne Tremblay, assistante-directrice
Société généalogique des Franco-Albertains
C.P. 224
Donnelly, Alberta
T0H 1G0



hebdomadaire franco-ontarien d'excellente réputation fondé en 1947

Sollicite un(e) journaliste

Fonctions principales:
- assurer la couverture d'événements d'affaires publiques, sportifs et sociaux;
- recueillir sur place ou par téléphone de l'information d'intérêt journalistique;
- rédiger les articles relativement aux événements susmentionnés.

Exigences:
- un diplôme collégial en journalisme ou dans une discipline compatible (un bagage d'expérience pertinente pourrait compenser);
- une grande facilité d'expression écrite et parlée en langue française;
- s'exprimer facilement en anglais;
- posséder une automobile;
- être prêt(e) à travailler à des heures irrégulières et occasionnellement les fins de semaine.

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 1er septembre 1991 à:

Marie-Andrée Paquette
Editeure
LE CARILLON
C.P. 1000
Hawkesbury (Ontario)
K6A 3H1

Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

LES SOUMISSIONS SOUS-PLI CACHETÉ, pour les projets indiqués ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h, heure locale, adressées au Gestionnaire régional, Politique et Administration des marchés, Travaux publics Canada, suite 1000, 9700 Avenue Jasper, Edmonton (Alberta) T5J 4E2.

Dossier: ED 163 10
Date de fermeture:
le mercredi 18 septembre 1991.
Dépôt pour documents: $50

Dossier: SD 103 10
Date de fermeture:
le mercredi 11 septembre 1991
Dépôt pour documents: $50

Les documents de soumission sont disponibles au bureau de Construction de Défense Canada, Ottawa, Ont., tél. (613) 998-9549 ou télécopieur (613) 998-1061, sur présentation du dépôt approprié.

Les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux des Associations de Construction, au bureau régional de CDC ainsi qu'au bureau de la fermeture des soumissions dans la région du projet.

Canada

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Saint-Anne
9810 - 84e Avenue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 - 11h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi et Vendredi: 17h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

Connelly McKinley Ltd. Salon Funéraire



10011 - 114e Rue
Edmonton, Alberta
422-2222

9, Muir Drive
St-Albert
458-2222

256, rue Fir
Sherwood Park
464-2226

par Lyne Lemieux, directrice-adjointe, Information/Politique

Vous voulez faire connaître vos activités socio-culturelles?
Veuillez nous faire parvenir vos informations avant le 15 de chaque mois par courrier ou en composant le 466-1680.
Nous acceptons les frais d'appel. Ce calendrier est un service gratuit de l'ACFA provinciale.

CALENDRIER CULTUREL SEPTEMBRE 1991

7 **SAINT-PAUL** - Célébration du centenaire de l'arrivée des Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge dans l'Ouest. Parution du volume «Cent ans d'espérance» de Alice Mignault, SASV - 19h: Messe télévisée à la Cathédrale - 21h: Vin et fromage et lancement du livre avec la participation de Alliance Chorale Alberta au centre culturel. Pour plus d'informations: Margot Génier, SASV: 453-3167 ou Antoinette Trudel, SASV: 465-0495.

7 **LETHBRIDGE** - Épluchette de blé-d'Inde au Baroness Shelter au Indian Battle Park à partir de 15h. Venez vous amuser avec nous (feu de camp, guimauve et chocolat chaud). Il y aura des jeux pour tous. Pour plus d'informations 328-8506.

8 **EDMONTON** - Célébration du centenaire de l'arrivée des Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge dans l'Ouest. Parution du volume «Cent ans d'espérance» de Alice Mignault, SASV - 20h: Vin et fromage et lancement du livre avec la participation de la troupe 2 + 1 dans une présentation dramatique à la paroisse Immaculée-Conception (10830 - 96 Rue). Pour plus d'informations: Margot Génier, SASV: 453-3167 ou Antoinette Trudel, SASV: 465-0495

11 **EDMONTON** - Soirée d'inscription au bureau - 12e saison de danse de la Girandole à 19h30. Pour plus d'informations: 459-1071

13 **CALGARY** - Ouverture de la saison du club de l'Amitié à 18h au sous-sol de l'église Sainte-Famille. Souper «pot-luck», élections et soirée spéciale. Pour plus d'informations: 285-4766

14 **FORT MCMURRAY** - Soirée des retrouvailles et épluchettes de blé-d'Inde au Rando Livery Ranch (thickwood).
Pour plus d'informations: Danielle Gagnon: 791-7700

15 au 21 **EDMONTON** - Portes ouvertes à la Faculté Saint-Jean.

20 **EDMONTON** - Bistro à la Faculté Saint-Jean.

30 **PINCHER CREEK** - Salon du livre à l'école St-Michael de 10h à 20h. Pour plus d'informations: 328-8506

MÉTRO-CINÉMA

à la salle Colin Low, Place du Canada, 9700 avenue Jasper;
pour plus d'informations: 425-9212

Un sourd dans la ville
Les 6 et 7 septembre à 20h.
Un film de Mireille Dansereau (1987). Un jour Florence arrive à l'hôtel des Voyageurs. Élégante et raffinée, elle a quitté son mari et ne sait pas qui elle est, où elle va. Dans ce film tout le monde, de la danseuse «topless» au professeur d'université, met son âme à nu.

La chambre verte
Les 13 et 14 septembre à 20h.
Un film de François Truffaut (1978). L'histoire d'un homme obsédé non pas par la mort mais plutôt par une perte de potentiel de la vie. Un homme qui a perdu sa femme lui construit un sanctuaire dans une pièce verte. C'est là qu'il médite sur la possibilité de maintenir une relation passionnée avec les morts.

CINÉMA PLAZA DE CALGARY

(1133 Kensington Road); pour plus d'informations: 270-0378

Cousin cousine
Le lundi 9 septembre à 19h.
Un film de Jean-Charles Tacchella (1975) avec Victor Lanoux, Marie-Christine Barrault, Guy Marchand et Marie-France Pisier. Deux couples se rencontrent à l'occasion d'un mariage où ils deviennent parents. Alors que leurs partenaires ont une aventure, Marthe et Ludovic choisissent de devenir amis. Mais peu à peu leurs sentiments changent.

Tirez sur le pianiste!
Le lundi 23 septembre à 19h.
Un film de François Truffaut (1960) avec Charles Aznavour, Albert Rémy et Nicole Berger. Edouard Saroyan, alias Charlie Koler, pianiste raté, gagne péniblement sa vie en faisant danser les habitués d'un bistro minable. Doué d'un talent extraordinaire, il a gâché sa vie à cause de sa timidité et de son manque de caractère. Il a eu pourtant ses heures de gloire grâce à sa femme qui s'était donnée à un imprésario pour le faire arriver. Dégoûtée d'elle-même, elle s'est suicidée après avoir avoué son inconduite à son mari.

Le mari de la coiffeuse.
le mercredi 25 septembre à 19h.
le jeudi 26 septembre à 21h30
le vendredi 27 septembre à 21h30
le samedi 28 septembre à 19h
le dimanche 29 septembre à 21h30
Un film de Patrice Leconte (1991) avec Jean Rochefort. Un jeune garçon est fasciné par les coiffeuses et se promet d'en marier une un jour. Un jour il rencontre une jeune femme qui tient un salon de coiffure, tombe amoureux et l'épouse. Mais la passion peut-elle durer toujours?

L'atalante
le lundi 30 septembre à 19h
le mardi 1er octobre à 19h
le mercredi 2 octobre à 21h30
Un film de Jean Vigo (1934) avec Michel Simon. Ce classique du cinéma français raconte l'histoire d'un jeune couple qui doit apprivoiser la vie à bord d'une barge et la vie de couple en même temps. Un documentaire de dix minutes sur l'histoire de ce film précède la projection.

CINÉMA PRINCESS

à Edmonton (10337 - 82 avenue); pour plus d'informations: 433-5785

Daddy Nostalgie
le dimanche 1er septembre à 19h
le lundi 2 septembre à 21h30
Un film de Bertrand Tavernier (1990) avec Dick Bozarde, Jane Butin et Odette Laure. Une jeune femme visite son père pour une dernière fois alors qu'il est en convalescence sur la Côte d'azure.

Le mari de la coiffeuse
le mardi 3 septembre à 19h
le mercredi 4 septembre à 21h30
Un film de Patrice Leconte (1991) avec Jean Rochefort. Un jeune garçon est fasciné par les coiffeuses et se promet d'en marier une un jour. Un jour il rencontre une jeune femme qui tient un salon de coiffure, tombe amoureux et l'épouse. Mais la passion peut-elle durer toujours?

Les quatre cents coups
le vendredi 13 septembre à 19h
Un film de François Truffaut

Tirez sur le pianiste
le lundi 16 septembre à 19h
Un film de François Truffaut (1960) avec Charles Aznavour, Albert Rémy et Nicole Berger. Edouard Saroyan, alias Charlie Koler, pianiste raté, gagne péniblement sa vie en faisant danser les habitués d'un bistro minable. Doué d'un talent extraordinaire, il a gâché sa vie à cause de sa timidité et de son manque de caractère. Il a eu pourtant ses heures de gloire grâce à sa femme qui s'était donnée à un imprésario pour le faire arriver. Dégoûtée d'elle-même, elle s'est suicidée après avoir avoué son inconduite à son mari.

Monsieur Hire
le mercredi 18 septembre à 21h30
Un film de Patrice Cheveu avec Michel Blanc et Sandrine Bonnaire. Une jeune serveuse Alice vit dans le même édifice qu'un tailleur mystérieux, M. Hire qui passe tout son temps libre à l'espionner. Un jour, il est témoin d'un incident dans lequel Alice est impliquée. Un curieux manège s'amorce alors...

La gloire de mon père
du 20 au 27 septembre à 19h et à 21h30

Jules et Jim
le lundi 30 septembre à 19h

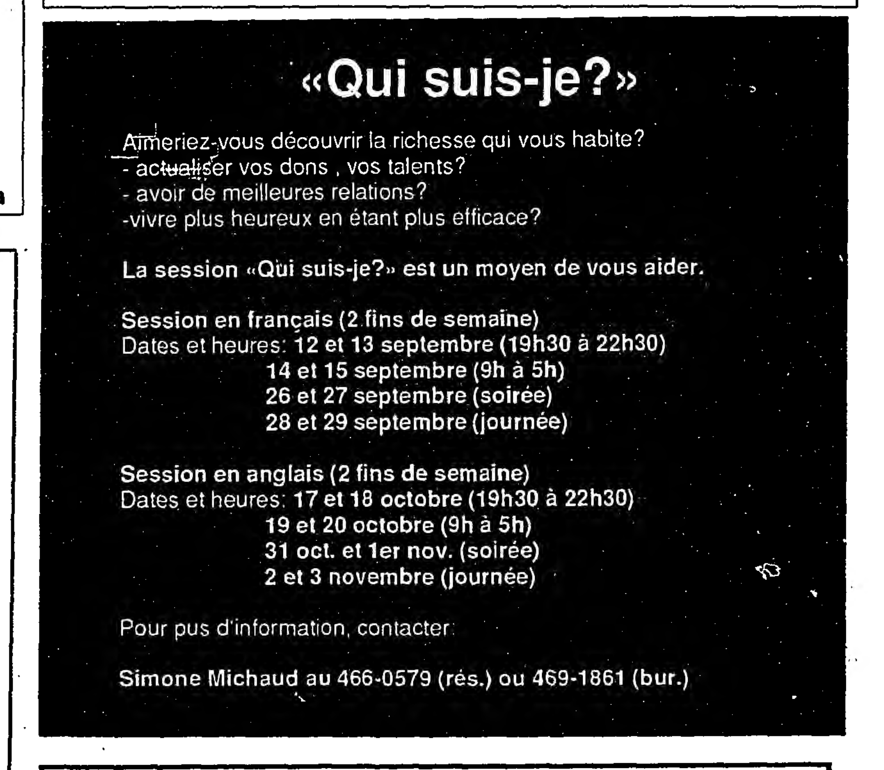
LES Albertains

en reprise
du lundi au vendredi à 8 h 45
Soyez à l'écoute des propos et confidences de nos invités

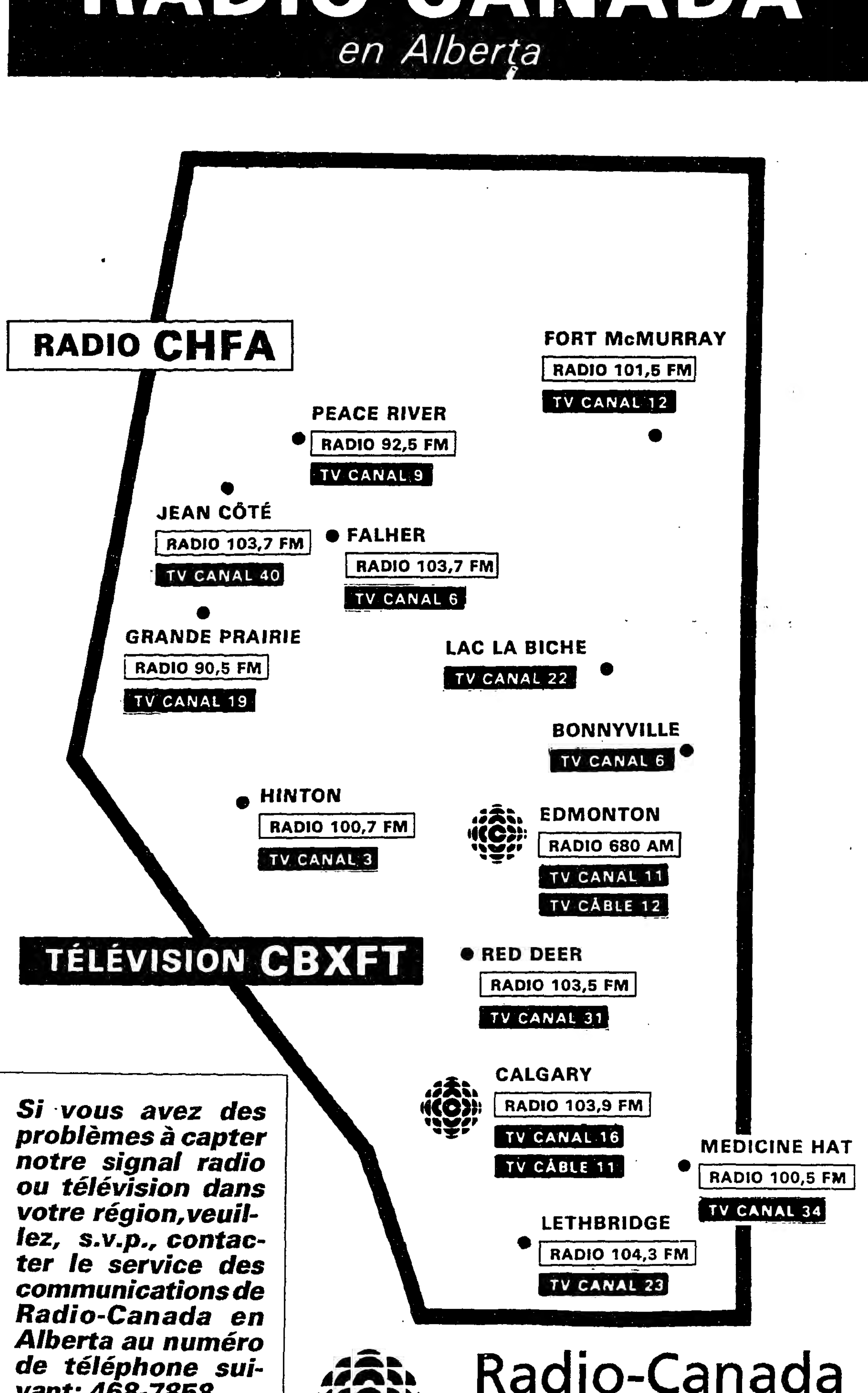
Lundi	16 septembre	**Ellen Humphrey**	Calgary
Mardi	17 septembre	**Charles Vincent**	Bonnyville
Mercredi	18 septembre	**Charlotte Proulx**	Falher
Jeudi	19 septembre	**André Gaulin**	La Corey
Vendredi	20 septembre	**Gilbert Poirier**	Jean-Côté

Radio-Canada
CHFA/Alberta









Si vous avez des problèmes à capter notre signal radio ou télévision dans votre région, veuillez, s.v.p., contacter le service des communications de Radio-Canada en Alberta au numéro de téléphone suivant: 468-7858

Radio-Canada
Alberta

AVIS DE VENTE

Nous invitons les intéressés à présenter des soumissions cachetées portant l'indication «Tender no 4150-91-10» concernant l'achat des unités précisées ci-dessous et leur enlèvement de la propriété du CN. Les soumissions doivent parvenir à R.C. Singh, directeur régional Achats et stocks, Chemins de fer nationaux du Canada, 26ième étage, édifice CN, 10004 - 104 Avenue, Edmonton (Alberta) T5J 0K2 au plus tard à midi, le 13 septembre 1991.

100 unités de logement mobiles usagées/excédentaires se trouvont actuellement sur des wagons plats, et dont voici la liste:
6 réfrigér./dépôts,
7 cuisines/réfectoires,
41 dortoirs (6 personnes - 3 chambres),
17 cuisiniers/contremaîtres (3 chambres, douche, toilettes),
12 sanitaires/détente (1 douche, 2 toilettes, 3 lavabos, aire détente),
6 détentes pour équipe,
4 réfectoires pour équipe,
4 sanitaires pour équipe,
1 remorque (1 chambre à coucher, cuisine, toilettes et douche),
2 remorques (2 chambres à coucher, cuisine, toilettes et douche)

Les unités sont situées à: Matériel de travaux CN,
Parc industriel Acheson (ouest d'Edmonton)
1/2 mille au nord de l'autoroute 60
(passage sup. Devon) sortie autoroute
16 ouest.

On pourra voir les unités pendant deux jours seulement, les 5 et 6 septembre 1991, de 9h à 15h.

Pour obtenir des renseignements d'ordre technique, communiquer avec G. Slanzi ou V. Kazmiryk au (403) 962-6310, ou A. Babysh au (403) 421-6317.

On peut obtenir des formules de soumission sur le site. Les soumissions doivent être présentées sur les formules fournies par le Chemin de fer et elles doivent préciser l'unité ou les unités visées. Il ne peut y avoir de soumissions pour des groupes d'unités.

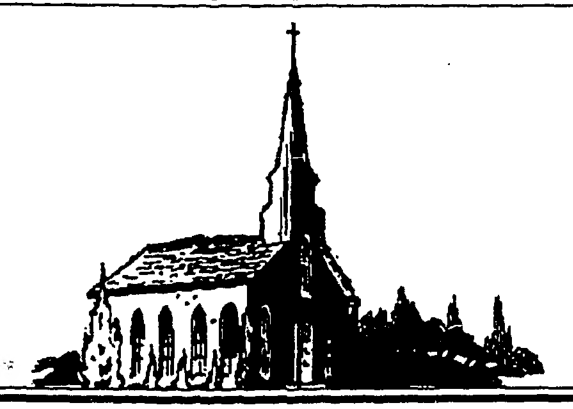
La vente est F.A.B. et les unités devront être acceptées dans l'état où elles sont et à l'emplacement où elles se trouvent. L'adjudicataire devra régler intégralement l'achat dès que son offre est acceptée et avant de procéder à l'enlèvement de l'unité ou des unités, lequel devra avoir lieu dans un délai de 10 jours suivant la conclusion de la vente.

Les wagons plats ne font pas partie des unités. Les acheteurs seront responsables du déchargement des unités des wagons plats. Le CN est toutefois disposé à assurer ce service au coût de 150$ l'unité. Veuillez préciser si vous désirez vous prévaloir de ce service du CN.
OUI .... NON ....

Aucun dépôt n'est exigé. La Compagnie se réserve le droit de rejeter toutes les offres et ne s'engage pas à accepter la plus élevée. Le nom du soumissionnaire, son adresse et son numéro de téléphone doivent être indiqués clairement en lettres moulées sur chacune des offres présentées.

R.C. Singh, directeur régional Achats et stocks.





Le Jour du Seigneur

de la Cathédrale de Saint-Paul
le dimanche 8 septembre à 10h



Pensée de la semaine...
Le sage se demande lui-même la cause de ses fautes, l'insensé la demande aux autres
(proverbe chinois)

AVIS D'INTENTION

Conformément à la Loi de 1987 sur les transports nationaux et au règlement sur l'abandon de lignes de chemin de fer, avis est donné que les Chemins de fer nationaux du Canada se proposent de présenter une demande en vue d'abandonner l'exploitation de la ligne de chemin de fer désignée ci-après. Une fois la demande déposée, quiconque désire s'opposer à cette mesure peut déposer auprès de l'Office national des transports une déclaration écrite conforme à l'article 161 de la Loi, dans les 60 jours suivants la date de l'avis de demande.

Subdivision Sheerness dans la province de l'Alberta
du point milliaire 0.00 au point milliaire 13.00.

Gare	Point milliaire	Population
Sheerness	13.00	25

Il n'existe aucun silo à céréales en service à Sheerness. Le dernier passage d'un train sur cette voie remonte au 12 février 1990.

Maître S.A. Cantin
Avocat général
Chemins de fer nationaux du Canada
C.P. 8100
Succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3N4



Radio-Canada Alberta

Semaine du 31 août au 6 septembre 1991

Samedi

17h00	Le Téléjournal
17h10	Double vue sur le festival...
17h30	Le baseball des Expos: Houston à Montréal
20h00	Visions d'ici
21h00	Samedi P.M.
22h00	Le téléjournal
22h20	Les nouvelles du sport
22h37	Double vue sur le festival...
22h56	Télé-sélection: Miss Marple le train de 16h50

Dimanche

18h00	Le Téléjournal
18h12	Scully rencontre
19h00	Double vue sur le festival...
20h00	Les Beaux Dimanches: Camille Claudel
22h00	Le Téléjournal
22h20	Les nouvelles du sport
22h38	Double vue sur le festival...
23h15	Ciné-club: L'étrange monsieur Victor

Lundi

17h00	Faune nordique
17h30	PME, petits miracles...
18h00	Film: Ermitage
18h30	L'avocat du diable
19h00	Double vue sur le festival...
20h00	Le Téléjournal
20h20	Le Point
20h50	La Météo
20h55	Les nouvelles du sport
21h00	Court métrange: Joseph K
22h00	Les francofolies
23h00	L'heure G
00h00	Double vue sur le festival...

Mardi

17h00	A COMMUNIQUER
17h30	Faune nordique
18h00	CE SOIR
18h30	Plus
19h00	L'avocat du diable
19h30	Pionniers contemporains
20h00	Le Téléjournal
20h25	Le Point
20h55	La Météo
21h00	Festival haute tension: L'impasse
23h30	L'heure G
00h30	Rencontres

Mercredi

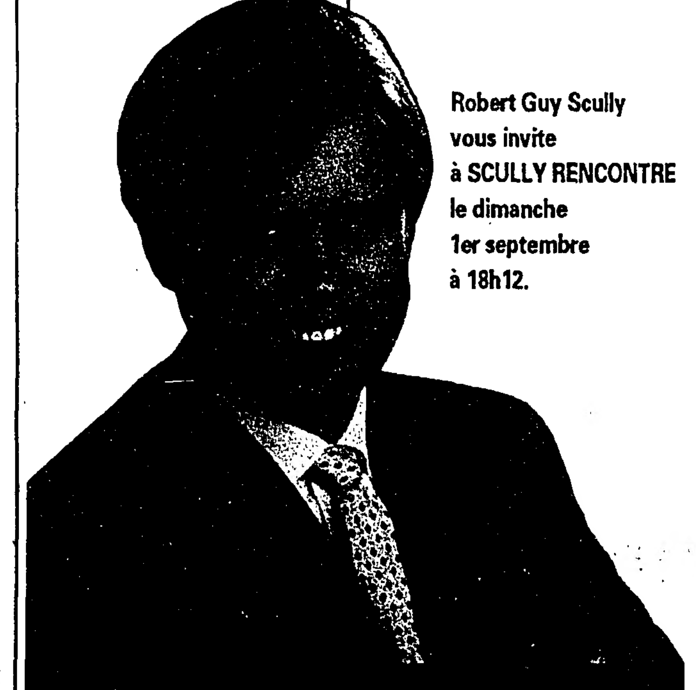
17h00	A COMMUNIQUER
17h30	Faune nordique
18h00	CE SOIR
18h30	Plus
19h00	L'avocat du diable
19h30	La cours en direct
20h00	Le Téléjournal
20h25	Le Point
20h55	La météo
21h00	L'amour et la haine
23h00	L'heure G
00h00	Rencontres

Jeudi

17h00	A COMMUNIQUER
17h30	Faune nordique
18h00	CE SOIR
18h30	Plus
19h00	L'avocat du diable
19h30	La cour en direct
20h00	Le Téléjournal
20h25	Le Point
20h55	La Météo
21h00	Les grands films: L'homme invisible
23h00	L'heure G
00h00	Cinéma: Une belle tigresse

Vendredi

17h00	A COMMUNIQUER
17h30	Une réalisation de...
18h00	CE SOIR
18h30	Plus
19h00	L'avocat du diable
19h30	La court en direct
20h00	Le Téléjournal
20h25	Le Point
20h55	La Météo
21h00	Confiance aveugle
23h00	L'heure G
00h00	Cinéma: L'avocat retors



Robert Guy Scully vous invite à SCULLY RENCONTRE le dimanche 1er septembre à 18h12.

TV5 L'EUROTÉLÉ ★★★★★

Semaine du 31 août au 6 septembre 1991

Samedi

17h00	Journal télévisé de la S.S.R.
17h30	Aventures voyages
18h30	L'Euroflash
18h33	Sacrée soirée
20h10	Vingt-cinq fois la Suisse
21h05	Montagne
21h35	Journal télévisé de A2
22h20	Sacrée soirée
00h00	Vingt-cinq fois la Suisse
00h55	Radio France internationale

Dimanche

17h00	Journal télévisé de la R.T.B.F.
17h30	Faut pas rêver
18h30	L'Euroflash
18h33	Visa pour nulle part
20h00	Côte d'ivoire
21h00	Quand la science mène l'enquête
21h50	Journal télévisé de A2
22h35	Visa pour nulle part
00h00	Côte d'ivoire
01h00	Radio France internationale

Lundi

17h00	Journal télévisé de FR3
17h30	Téléobjectif: Tant que coulent les rivières
18h30	L'Euroflash
18h33	Potiche
20h50	Histoire des trains: Trains d'Afrique
21h40	Expédition pêche: La pêche hivernale
22h05	Journal télévisé de TF1
22h50	Potiche
01h05	Radio France internationale

Mardi

17h00	Journal télévisé de FR3
17h30	Envoyé spécial
18h30	L'Euroflash
18h33	La nuit de la Méditerranée
20h00	Jeunes solistes
21h00	Télétourisme
21h30	Journal télévisé de TF1
22h15	La nuit de la Méditerranée
23h40	Jeunes solistes
00h40	Télétourisme
01h10	Radio France internationale

Mercredi

17h00	Journal télévisé de FR3
17h30	Temps présent: Les milliards blanchis de la drogue
18h30	L'Euroflash
18h33	Un certain plume
20h00	Concours musical international Reine Elisabeth de Belgique 1991
21h00	Belles et bielles
21h30	Journal télévisé de TF1
22h15	Un certain plume
23h40	Concours musical international Reine Elisabeth de Belgique 1991
00h40	Belles et bielles
01h10	Radio France internationale

Jeudi

17h00	Journal télévisé de FR3
17h30	Faut pas rêver
18h30	L'Euroflash
18h33	Du côté de chez Fred
19h40	Joseph Kessel: Témoin parmi les hommes
20h30	Arcanna: Connaissance de la musique
21h40	Journal télévisé de TF1
22h25	Du côté de chez Fred
23h35	Joseph Kessel
00h20	Arcanna: Connaissance de la musique
01h30	Radio France internationale

Vendredi

17h00	Journal télévisé de FR3
17h30	Destination le monde
18h30	L'Euroflash
18h33	Mémoire d'un objectif
19h30	Dites-moi
20h30	Autant savoir: LA vie a 1,20 M
21h00	Continents francophones
21h30	Journal télévisé de TF1
22h15	Mémoire d'un objectif
23h10	Dites-moi
00h10	Autant savoir
00h40	Continents francophones
01h05	Radio France internationale

Alberta:		*Position*
Edmonton	*Shaw Cable*	*35*
Edmonton	*Vidéotron*	*38*
Saint Paul	*Northern Cable*	*35*
Red Deer	*Shaw Cable*	*31*
Medicine Hat	*Cablev. Medicine Hat*	*18*
Calgary	*Rogers Cablesystems*	

BLOC-NOTES

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er jeudi du mois. (J.A.)

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, à la salle de conférence au bureau M.D. de Bonnyville. (J.A.)

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2e mercredi du mois). (J.A.)

Matinée de détente, est un groupe de support pour les mamans monoparentales et leurs enfants. Garderie et goûter gratuit. Les rencontres auront lieu les lundis de 13h30 à 15h au centre Mill Creek 9119 - 82e Avenue, pièce 300, adressez-vous à Fahima, Marie-Hélène ou Germaine, au 428-2625. (J.A.)

Période d'inscription pour l'école Enfantine, prématernelle conçue pour enfant de 3 et 4 ans, dont au moins 1 des parents est francophone. Pour plus d'information ou pour inscrire votre enfant, appelez Sylvianne au 462-2529 (27-9)

Le 8 septembre 1991, les Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge célébreront cent ans d'apostolat dans l'Ouest canadien. En cette occasion, au programme JOUR DU SEIGNEUR, la messe sera télévisée de la Cathédrale de St-Paul, Alberta, pour remercier Dieu de ces cent ans d'espérance. Soyez aux écoutes.
En ce même jour à 20h, à la salle de l'Immaculée-Conception, il y aura vin et fromage et le lancement du livre "Cent ans d'espérance" ainsi que la participation de la Troupe 2+1 dans une présentation dramatique. Anciens élèves et amis des SASV, soyez les bienvenus! (6-9)

PROVINCIAL

La Société généalogique du Nord-Ouest accepte maintenant les dons d'ouvrages généalogiques et d'histoires de familles ainsi que les documents généalogiques pour sa bibliothèque ou pour ses archives. Pour plus d'information, appelez Georgette Brodeur au 489-8864. (J.A.)

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 à 4 ans dont au moins un des parents est francophones. Pour info: communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934



APPEL D'OFFRES

FALHER (ALBERTA) AGRANDISSEMENT ET RÉNOVATION DE LA VILLA BEAUSÉJOUR POUR PERSONNES ÂGÉES

Projet: Construction d'une annexe pouvant accueillir vingt-quatre (24) personnes âgées et rénovation de la résidence, située à Falher (Alberta).

Projet Nº: 1221 2754 2006

Le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Alberta partagent les frais de ce projet.

Le présent appel s'adresse uniquement aux entrepreneurs généraux, entrepreneurs en mécanique et entrepreneurs en électricité, qui peuvent se procurer la documentation pertinente auprès de Field, Field & Field, Architects-Engineers Ltd., 9835, 101 Avenue, Suite 500, Windsor Court, Grande-Prairie, Alberta T8V 5V4 (tél.: 532-3690, téléc.: 538-1066) sur présentation d'un chèque certifié de 100$ à l'ordre de l'Alberta Mortgage and Housing Corporation, lequel leur sera remboursé au retour de leurs plans et devis - en bon état - au plus tard 14 jours après la date d'échéance.

Les intéressés peuvent consulter la documentation pertinente à l'un des bureaux de la Construction Association à Calgary, Edmonton nord et sud, Red Deer, Peace River et Grande-Prairie.

Les soumissions cachetées seront acceptées aux bureaux de Field, Field & Field, Architects - Engineers Ltd., 9835, 101 Avenue, Suite 500, Windsor Court, Grande-Prairie, Alberta T8V 5V4, jusqu'à 14 h le mercredi 11 septembre 1991.

Les soumissions doivent s'accompagner d'un chèque certifié ou d'un cautionnement de soumission égal à 10 p. 100 du montant total de celle-ci.

L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS SE FERA EN PUBLIC.

ON NE RETIENDRA PAS NÉCESSAIREMENT LA SOUMISSION LA PLUS BASSE NI MÊME AUCUNE DES SOUMISSIONS REÇUES.

Archie R. Grover
Le Sous-ministre,
Ministère des Affaires municipales de l'Alberta

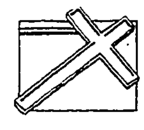
PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi à midi.
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
Le Franco, 8923 - 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Dame avec expérience pour faire ménage de semaine et grand ménage d'autone. Référence disponible. Appelez Lucienne au 437-7241 (20-9)

PROFESSIONNELS



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la **PRIÈRE AU ST-ESPRIT** dans **LE FRANCO.** Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40 $ (TPS comprise). N'oubliez pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
8923 - 82 Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2